

Votations fédérales du 26 septembre 2021

## **Enfin le mariage pour toutes et tous !**

Le 26 septembre, le peuple suisse votera sur le « mariage pour tous.tes ». CS•POP se mobilise avec le comité mené par JuraGai pour le OUI !

Le droit au mariage et à la famille est garanti par l'art. 14 de la Constitution et est ouvert à toutes et tous. Mais en Suisse, actuellement, les couple de même sexe n'ont pas la possibilité de se marier civilement.

Si les couples homosexuels ont la possibilité de conclure un partenariat enregistré depuis 2005, il n'est légalement pas identique au mariage. Ces couples restent désavantagés par rapport aux couples hétérosexuels. On peut notamment relever que le partenariat enregistré va de pair avec une exposition de son orientation sexuelle, il n'octroie pas la nationalité – même simplifiée - au partenaire, ni l'accès à la médecine reproductive.

Afin d'abolir ces discriminations envers les couples homosexuels, il est plus que temps d'autoriser le mariage pour tous.tes. La Suisse est déjà bien en retard sur ce sujet par rapport aux autres pays européens.

Parce que le droit au mariage et à la famille est un droit qui appartient à tous.tes de manière égale, parce que l'amour n'a pas de sexe, pour abolir les discriminations envers les personnes lesbiennes, gay, bissexuelles, transgenres, queer, intersexués et asexuelles - LGBTIQIA+, CS•POP compte sur votre soutien avec un grand OUI.

**CS•POP**

*Pour contact : 079 652 89 35*